

LIGUE SPÉLÉOLOGIQUE LORRAINE
MAISON DES SPORTS, 13 RUE JEAN MOULINS
54410 TOMBLAINE

LISPELINFO 94-4

En raison de la FÊTE NATIONALE DU SPORT 1994
qui a lieu cette année les 24 et 25 septembre,
Le 119° SÉMINAIRE LORRAIN DE SPELEOLOGIE aura lieu :
samedi 1er octobre 94 au siège de la LISPEL
Maison des sports / CROSL
13, rue JEAN MOULIN
54410 TOMBLAINE

- 15h00 Assemblée Générale du C.D.S.-54
- 16h00 Réunion de tous les diplômés de l'E.F.S. avec Francis VATREY, afin de restructurer la commission régionale et de définir le programme d'action de l'année 95.
- Réunion de travail de la SO.LO.SEC. avec Yvon FREMINET, afin de préparer l'exercice régional de secours qui doit avoir lieu les 8 et 9 octobre prochains.
- Réunion des spéléos intéressés par la commission photo avec Pascal WITRY qui se propose d'organiser prochainement un stage photos.
- 17h30 Réunion du comité directeur de la LISPEL.
- Comptes rendus des travaux des commissions.
 - Débat et vote du projet de convention type d'accès au Spéléodrome.
 - Information sur la manifestation spéléo régionale du samedi 22 octobre avec FRANCE-3.
- 19h00 Repas à la cafétéria du CORA de ESSEY
- 20h30 Ouverture du 119° SÉMINAIRE LORRAIN DE SPÉLÉOLOGIE :
- Spéléologie dans le BENELUX par Pascal WITRY membre du S.C.O., directeur de la Commission Photo-Cinéma de la Ligue.
 - Statut des chiroptères en LORRAINE par François SCHWAAB président de l' ASSOCIATION POUR LA PROTECTION INTERFRONTIÈRE DES CHAUVES-SOURIS.

STAGE D'INITIATION A LA PHOTOGRAPHIE SOUTERRAINE

PASCAL WITRY, directeur de la Commission Audiovisuel de la LISPEL propose le stage suivant :

DATES :

Samedi .. et dimanche .. octobre 1994

BUT :

Apprendre aux non-initiés, les lois de la photographie souterraine, l'utilisation du matériel, les techniques de prises de vues statiques et dynamiques.

LIEU :

Refuge de TREMONT-SUR SAULX, à 10km O-SO de BAR-LE DUC (55)

ORGANISATION GÉNÉRALE :

	SAMEDI	DIMANCHE
matin	cours théoriques	cours théoriques
après-midi	prises de vues en grotte	prises de vues en grotte

Les cours commencent le samedi à 9h00

Les grottes (essentiellement horizontales) utilisées seront les suivantes :

- Gr. de COUSANCELLES : 150m de galerie horizontale
- Gr. de Jean PHILDO : 300m, horizontale, perte active
- Gr. VANNEPIERRE : (?)

MATÉRIEL À APPORTER :

Le matériel spéléo de progression horizontale suffira.

Les stagiaires devront apporter avec eux si possible, un boîtier réflex muni d'un objectif 50mm et un grand angle 35-21mm.

On trouvera sur place au stage : flashes, cellules, trépied, flashmètre, ...

INTENDANCE :

Les stagiaires apporteront leur nourriture individuelle, leur sac de couchage, ... et leur bonne humeur.

COÛT :

200F00 pour la location du refuge, le prêt du matériel, la fourniture de piles et ampoules de flash, ...

INSCRIPTIONS :

Jusqu'au 1er octobre, par courrier avec versement d'un acompte de 100f00 à l'adresse suivante :

Pascal WITRY
Commission Audiovisuelle de la LISPEL
172, route de PEPPANGE
L-3271 BETTEMBOURG
GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

RENSEIGNEMENTS

Le soir (vers 21h00) par téléphone au : 19-352-51.69.83

RAPPEL : Le stage décline toute responsabilité au sujet du matériel propre aux participants

PROJET DE CONVENTION D'UTILISATION DU SPÉLÉODROME DE NANCY

Entre :

La LIGUE SPÉLÉOLOGIQUE LORRAINE, ci-après désignée par le sigle LISPEL, représentée par son Président M., d'une part,

et :

.....(nom de l'organisme cosignataire)....., ci-après désigné l'utilisateur, représenté par son Directeur M.....(nom du responsable)....., d'autre part,

il a été exposé et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Conformément à la convention du 4 juillet 1990, dont l'utilisateur déclare avoir pris connaissance, passée entre le District de l'Agglomération Nancéienne et la LISPEL, l'utilisateur est autorisé par la LISPEL à accéder à l'ensemble du réseau souterrain de Hardeval dit Spéléodrome de Nancy,(période de validité de l'autorisation).....

ARTICLE 2 : L'utilisateur s'engage à respecter le règlement d'accès au Spéléodrome, élaboré par la LISPEL le 28 Septembre 1991, et dont le texte figure au verso de la présente convention.

ARTICLE 3 : L'utilisateur doit vérifier le bon état de toute installation permanente (Cage d'accès, Barreaux d'échelle, Amarrages, Cordes fixes,...) dont il fera usage lors de sa visite, et mettre en oeuvre les moyens nécessaires à la sécurité des visiteurs. En aucun cas la LISPEL ne peut être tenue pour responsable d'un éventuel accident survenant lors de l'usage, du fait d'une défectuosité quelconque du matériel en place.

ARTICLE 4 L'utilisateur assurera la totale responsabilité des accidents qui viendraient à survenir à ses membres, lors de la visite.

Faite à NANCY, le(date)..... en double exemplaires, pour chacune des parties.

Le Directeur de.....

Le Président de la LISPEL

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

INFORMATIONS DIVERSES

CALENDRIER

8-9 octobre : exercice de secours de la L.I.S.P.E.L.

22 octobre : reportage à la demande de FRANCE-3, à la Grotte de AUDUN LE TICHE avec une dizaine de représentants des 4 départements et du club local (le S.A.S.).

26 novembre : 120^{ème} Séminaire Lorrain de Spéléologie, toute candidature sera bienvenue.

PUBLICATION

L'ÉCHO DES CAVERNES MEUSIENNES n° 3 bulletin du C.D.S.-55 vient de paraître.

« Cavités majeures du Fossé d'effondrement de la Marne

Cet ouvrage, réalisé par les membres du CDS 55, décrit 71 cavités importantes liées au Fossé d'effondrement de la Marne.

Après les chapitres généraux permettant de mieux connaître la région considérée, notamment sur le plan de la karstologie, les phénomènes sont décrits par secteur.

Vous y trouverez les renseignements à la visite des cavités : situation, accès, description, équipement, hydrologie et topographie.

Le tout est un ouvrage de 168 pages, au format A4, imprimées sur papier couché, sous couverture quadri, avec des photographies en noir et blanc dans le texte et une reproduction, hors texte, de la topographie originale du Rupt du puits dessinée par Bertrand LEGER.

Cet ouvrage de qualité qui servira de support à vos futurs séjours dans la région vous est proposé au prix de 120F00+30F00 de port. »

La commande (accompagnée du chèque ...) est à adresser au :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉOLOGIE DE LA MEUSE
77, Boulevard POINCARÉ
55000 BAR LE DUC

Une facture est remise sur demande.